

Procès-verbal de Conseil municipal du 16 septembre 2019

PRESENTS: PIQUET André, NOBLET Bernard, LE LUEL Rémy, EMEREAU Patrice, BATRIN Christelle, DENISET Evelyne, LE BRETON Bernard, METAYER Nicolas, COEFFEC Yves, DEME Anne-Laure, BUSSON David, TIGEOT Fabien, DREAN Claudine, ISSERT Cécile.

ABSENTS excusés : PICARD Yvette.

Date de convocation : 19 juin 2019

Evelyne DENISET est nommée secrétaire de séance

Lecture de l'ordre du jour de la séance.

Adoption à l'unanimité des membres présents du procès-verbal du conseil municipal du 24 juin 2019

Point sur la rentrée

L'effectif de l'école est en légère baisse avec 113 élèves ce qui impacte les services périscolaires cantine garderie, en moyenne 90 repas journaliers servis contre 100 en 2018.

7 élèves utilisent les transports scolaires.

Point sur l'opération agent de poche

La première opération argent de poche à BOHAL a débuté le 8 juillet et s'est achevée le 9 août 2019. 9 jeunes ont participé à cette opération pour un coût de 1910€ d'argent de poche, 4188.58€ de peinture et 220.21€ de petits matériels. A préciser qu'un stock de peinture pour nos bâtiments communaux a été constitué

Le bilan est très positif : Les jeunes formaient une équipe volontaire avec un bon esprit. Les bâtiments de la commune ont pu être rafraîchis et cette opération a été bien perçue par la population.

Pour renouveler cette opération, il faut néanmoins des bénévoles pour encadrer le travail des jeunes. Monsieur le Maire remercie M. Bernard NOBLET et Mme Yvette PICARD pour leur implication dans l'encadrement de ces jeunes.

47. Fermeture trésorerie

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal une motion de soutien contre la réorganisation nationale des centres de finances publiques impliquant la fermeture de la Trésorerie de Malestroit

CONSIDERANT les réflexions menées au sein des services de l'Etat concernant le nouveau réseau de proximité des Finances publiques et visant à supprimer la trésorerie de Malestroit

CONSIDERANT que la Trésorerie de Malestroit a déjà fait l'objet d'une réorganisation récente,

CONSIDERANT que le maintien du Centre des Finances Publiques constitue un enjeu important pour le service public ,

CONSIDERANT que la perte de Services Publics concourt à la désertification des communes rurales,

CONSIDERANT que le maintien d'un maillage territorial le plus fin possible doit non seulement être impérativement préservé, mais de surcroît être renforcé en moyens humains et matériels,

CONSIDERANT qu'il est indispensable de maintenir ces services autant pour les communes que pour les usagers et contribuables afin que soit respecté le principe de l'égalité d'accès aux services publics pour les citoyens sur l'ensemble du territoire national,

Le conseil municipal, par un vote à l'unanimité des membres présents

- **S'OPPOSE** au projet de fermeture de la Trésorerie de Malestroit en 2022

- **DEPLORE** que l'ensemble du service public s'éloigne du territoire

- **REGRETTE** le manque de concertation avec les élus locaux

Décisions modificative au budget

48. Décision modificative n° 1 budget commune

Les membres du conseil municipal, après en avoir délibéré, décident à l'unanimité des membres présents de procéder au vote de virement des crédits suivants, sur le budget de l'exercice 2019 COMMUNE

CREDITS A OUVRIR

sens	Section	Chapitre	Article	Opération	Nature	Montant
D	I	23	2313	63	Construction operation eglise	1000.00
Total						1000.00

CREDITS A REDUIRE

sens	Section	Chapitre	Article	Opération	Nature	Montant
D	I	23	2313	92	Construction operation patrimoniale	1000.00
Total						1000.00

49. Décision modificative n° 1 budget assainissement

Les membres du conseil municipal, après en avoir délibéré, décident à l'unanimité des membres présents de procéder au vote de virement des crédits suivants, sur le budget de l'exercice 2019 assainissement

CREDITS A OUVRIR

sens	Section	Chapitre	Article	Opération	Nature	Montant
D	F	042	6811		Dotations aux amortissements	165.00
Total						165.00

CREDITS A REDUIRE

sens	Section	Chapitre	Article	Opération	Nature	Montant
D	F	023	023		Virement à la section de fonctionnement	165.00
Total						165.00

50. Décision modificative n° 2 budget assainissement

Les membres du conseil municipal, après en avoir délibéré, décident à l'unanimité des membres présents de procéder au vote de virement des crédits suivants, sur le budget de l'exercice 2019 assainissement

CREDITS A OUVRIR

sens	Section	Chapitre	Article	Opération	Nature	Montant
R	I	040	281532		Réseaux d'assainissement	165.00
Total						165.00

CREDITS A REDUIRE

sens	Section	Chapitre	Article	Opération	Nature	Montant
R	I	021	021		Virement de la section de d'exploitation	165.00
Total						165.00

51. Décision modificative n° 2 budget commerces

Les membres du conseil municipal, après en avoir délibéré, décident à l'unanimité des membres présents de procéder au vote de virement des crédits suivants, sur le budget de l'exercice 2019 assainissement

CREDITS A OUVRIR

sens	Section	Chapitre	Article	Opération	Nature	Montant
D	F	011	6161		assurances	200.00
Total						200.00

CREDITS A REDUIRE

sens	Section	Chapitre	Article	Opération	Nature	Montant
D	F	023	023		Virement de la section de d'investissement	-200.00
Total						-200.00

Commission travaux

- Travaux d'aménagement du parking de la salle des associations : ceux-ci ont été réalisés par l'entreprise le luhern pour un cout de 4685€ HT, se pose la question de l'entretien futur. Il est proposé un engazonnement direct sur le 0/20 pour éviter la pousse des mauvaises herbes.
- Travaux d'accessibilité : les travaux de traçage ont débuté ce lundi par la société SMBA
- Réparation de l'étanchéité de la salle multifonctions : suite à la déclaration de sinistre et plusieurs expertises, l'assurance décennale de l'entreprise bellamy a effectué le versement d'un montant de 1325.61€, l'entreprise jmg denys va réaliser les travaux cette semaine de réparation de l'étanchéité.
- Le préau de la garderie a été vandalisé en juillet. En effet quelques tôles en plexi ont été cassées depuis le sol. L'entreprise ROLLAND doit fournir un devis de réparation.
- Eclairage public de la formenterie: une convention de financement de Morbihan Energie est présentée concernant la rénovation de l'éclairage public du lotissement de la formenterie. Il est proposé de remplacer l'éclairage public existant par un éclairage led lanterne rohl type vascolt. Un exemplaire est présenté en conseil.
Le montant restant à charge est de 5850€ TTC. Les membres du conseil jugent ce montant élevé et demandent que soit rétabli un devis en conservant les mats existants.

Commission personnel

- Arrivée d'un nouvel agent en CAE depuis le 5 août 2019 pour remplacer M. MARTIN, il s'agit de M. BOURGEON Christophe
- Arrêt maladie du responsable de la cantine scolaire, M. BORKOWSKI assure son remplacement
- Le contrat de Mme GUEGUIN colette arrive à son terme en décembre, la commission devra prochainement procéder au recrutement d'une personne pour la remplacer.

Commission environnement

- Le jury du label « villes et villages fleuris » est passé le 12 juillet dernier. Le jury n'a pas été très positif malgré l'intervention de 3 jeunes de l'opération argent de poche pour nettoyer le bourg. La commune est en attente du résultat.
- La commission rucher organise une après-midi d'information et d'extraction de miel avec les enfants de ce2-cm1 de l'école st Gildas le mardi 17 septembre 2019 à la salle des associations.
-

Commission sport jeunesse

- Les assistantes maternelles de Bohal ont fait part de leur demande d'un jeu dans l'aire de jeux à destination des 1-3 ans. Le devis de synchronicity pour un canoé semblable à celui de Sérent d'un montant de 3162€ HT est jugé trop élevé. La commission jeunesse va proposer différents modèles dans la gamme de prix que la commune peut allouer.
- Le terrain de football est état très acceptable, une opération herse étrille a été effectuée avec le matériel prêté par la commune de Sérent. Une analyse de sol vient d'être effectuée par M. COEFFEC il faudra attendre 3 semaines -1 mois pour avoir les résultats. En fonction du résultat, il sera nécessaire de mettre en place un programme annuel ou bi annuel d'entretien pour un résultat visible sur le long terme.
- Réunion avec le club sportif AS la claie Football qui demande que soit alloué une subvention de 1200€ supplémentaire afin d'assurer un encadrement. En contrepartie, la commune n'aura plus en charge le personnel de l'association CHAINE d'un montant de 2023€. Le conseil municipal validera les subventions lors du prochain conseil.

Divers achats :

- Le conseil municipal valide à l'unanimité l'achat de vaisselle pour un montant de : 200 assiettes à dessert et 200 assiettes plates pour mettre à disposition lors des locations dans la salle multifonctions. Le conseil municipal demande que soit ajouté des boîtes de transport afin de faciliter les opérations de comptage lors des locations
- Suite à des problèmes techniques sur le poste informatique du secrétariat général, il convient de renouveler la tour informatique. Le conseil municipal valide à l'unanimité des membres présents le devis de la société accromédia pour l'achat d'un poste informatique (sans écran) de marque Lenovo d'un montant de 1120.83€ HT
- Une restauration du tableau de Chenavard va être réalisée pour un montant de 600€ TTC, en complément le conseil valide l'achat pour un montant de 198.33€ HT de pics DEPIGEONAL, un procédé dissuasif pour l'éloignement des pigeons à l'église st Gildas afin de protéger le tableau de Chenavard.
- Le petit cheval sur ressort de l'aire de jeux va être remplacé par un avion de la gamme boisdexter pour un coût de 330€ TTC en conservant le ressort déjà en place
- Les réfrigérateurs congélateurs du restaurant scolaire datent de 10 ans et ont fait l'objet de plusieurs réparations. A terme, il faudra les remplacer, une demande de devis d'une chambre froide a été demandée afin d'étudier le coût de cette alternative.

Question diverses :

- Semaine bleue à partir du 30 septembre : un atelier bien-être est organisé sur bohal à la salle multifonctions le jeudi 3 octobre 2019 à 14h sur inscription
- Repas du CCAS : le dimanche 10 novembre 2019
- Convention axa avec une réunion d'information mardi 17 septembre 2019 à 17h à la salle multifonctions pour une mutuelle à tarif préférentiel pour les habitants et plus particulièrement les retraités.

52. Proposition d'acquisition parcelle ZH161

Monsieur le Maire fait lecture du courrier de M. RETHO Yves qui souhaite acheter la parcelle ZH 161 sise en bordure de la claie. Après délibération et à l'unanimité des membres présents cette demande est

refusée au vu de l'intérêt stratégique de cette parcelle. Un courrier de réponse sera transmis au demandeur.

- Enquête publique du grand Bassin de l'Oust une permanence sera tenue par la commissaire enquêtrice le mercredi 16 octobre 2019 de 14h00 à 17h00. Le dossier est consultable sur le site : www.morbihan.gouv.fr Des travaux conséquents vont être effectués en 2020 sur le cours d'eau de la Claie pour un montant de 1.5 millions d'euros pour 420km de cours d'eau. ces travaux sont financés à 80% par l'agence de Loire Bretagne et à 20% entre le Grand bassin de l'Oust et la fédération de pêche afin de préserver la continuité écologique de ce cours d'eau.
- Prochain conseil : le lundi 21 octobre 2019 à 20h

L'ordre du jour étant clos la séance est levée.

Signatures

André PIQUET

Bernard NOBLET

Yves COEFFEC

Rémy LE LUEL

~~PICARD Yvette,~~

BUSSON David,

EMEREAU Patrice,

TIGEOT Fabien,

BATRIN Christelle,

LE BRETON Bernard,

DREAN Claudine,

DEME Anne-Laure,

ISSERT Cécile,

METAYER Nicolas

DENISET Evelyne